

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE
Communauté de communes des Trois Forêts
4, Route de Châtillon
52120 CHATEAUVILLAIN
Tél: 03.25.01.38.53.

Premier feuillet – Page 1
Le CE



REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

**Enquête publique relative au projet de PLUi de la
Communauté de communes des Trois Forêts (CC3F), à
l'abrogation des cartes communales de Giey-sur-Aujon et
Blessonville, ainsi qu'à un PDA (Périmètres Délimités des
Abords) de 12 communes de la CC3F.**

Commune

RICHEBOURG

Première journée

Le 01 décembre 2025 à 08 heures a été ouvert le présent registre.

Le Commissaire enquêteur



Observations de M.

BARRET alicien, 1 impasse de la grand'cece.
52120 Richelbourg.
le 18 décembre 2025.

1

En étant propriétaire de la parcelle ZK 033
(no² plein), je constate que celle-ci a été
coupée en deux laissant une partie constructible
et l'autre en (N3) jardin. Je souhaite que la
partie constructible soit allongée au trait de la
parcelle ZK 036 me permettant d'effectuer
une construction avec deux.

Barret

2

Mail parvenu hors délai du plan de zonage assainissement
de la commune de Richelbourg validé par délibération
en date du 2/12/2025.

Le Cinq janvier 2026 à dix heures, 2

le délai d'enquête étant expiré,

Je soussigné Yves Vaillant, commissaire enquêteur, déclare
clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 36 jours
consécutifs,
du 01 décembre 2025 à 08 heures au 05 janvier 2026 à 18 heures.

Les observations ont été consignées au registre
par une personne(s)
(pages n° 1 à 1)

En outre, j'ai reçu 3 lettre(s) ou note(s) qui est (ou sont) annexée(s) au
présent registre.

Cependant, après clôture de l'enquête soit le 7 janvier 2026, un mail
avec l' délibération et l'acte nous est parvenu par la comcom

1 – Lettre ou note en date du 6/1/2026 de M. Marie de Richemont
mail

2 – Lettre ou note en date du de M.

3 – Lettre ou note en date du de M.

4 – Lettre ou note en date du de M.

5 – Lettre ou note en date du de M.

Le 5 janvier 2026

Le Commissaire enquêteur

Yves VAILLANT
Commissaire enquêteur

Urbanisme - CC3F

De: Contact Mairie de Richebourg <contact@mairierichebourg52.fr>
Envoyé: mercredi 7 janvier 2026 14:11
À: Urbanisme - CC3F
Objet: TR: plui
Pièces jointes: approbationplanzonageaprèsEP_postMarque.pdf

Cédric,

Comme convenu, voici la délibération et le plan de zonage approuvé.

Bonne réception.

Cordialement,

La secrétaire, Christelle VAUDREMONT-DEVITRY
MAIRIE DE RICHEBOURG
03.25.32.03.83
(mardi 8h-12h - mercredi 13h30-15h30 - jeudi 13h30-18h30)

Yves VAILLANT
Commissaire enquêteur

Yves VAILLANT
Commissaire enquêteur

Reçu le 7/12/2026



De : HENRY Amandine <Amandine.HENRY@haute-marne.fr>
Envoyé : mardi 6 janvier 2026 14:26
À : richebourg52 (richebourg52@wanadoo.fr) <richebourg52@wanadoo.fr>
Objet : plui

Bonjour

Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour cette année.

En consultant l'enquête publique du PLUI de la comcom, il s'avère que le plan de zonage de Richebourg n'est pas le bon.

Il faudrait faire une remarque au commissaire enquêteur et lui transmettre la délibération et le plan approuvé. Cette action permettra de régulariser.

Restant à votre disposition

Cordialement
Henry Amandine
Responsable du Bureau d'études
Direction de l'Environnement et de l'Ingénierie du Territoire
Pôle Aménagement
Conseil départemental de la Haute-Marne
tél : 03.25.32.86.58
Port : 06.75.22.06.75

Haute
Marne
le Département

HAUTE-MARNE
SANTÉ

COMMUNE DE RICHEBOURG
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq et le deux décembre, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-sept novembre deux mil vingt-cinq, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Patrick DEVILLIERS, Maire.

Tous les conseillers étaient présents.

Monsieur Mathieu FERRAND est nommé secrétaire de séance.

APPROBATION DU PLAN DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT APRES ENQUETE PUBLIQUE

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de l'environnement,
Vu le code de l'urbanisme,
Vu la délibération du Conseil Municipal du 12 mars 2025 proposant le plan de zonage d'assainissement de Richebourg,
Vu les conclusions du Commissaire Enquêteur,

Considérant que le plan de zonage d'assainissement tel qu'il est présenté au Conseil Municipal est prêt à être approuvé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide d'approuver le plan de zonage d'assainissement de Richebourg tel qu'il est annexé à la présente,
- dit que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans deux journaux d'annonces légales,
- dit que le plan de zonage de l'assainissement approuvé est tenu à disposition du public :
 - à la mairie de Richebourg, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat,
 - à la Préfecture de Haute-Marne.
- dit que la présente délibération sera exécutoire après l'accomplissement des mesures de publicité précitées.

Le 2 décembre 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice :	11
- présents :	11
- ayant pris part à la délibération :	11

Date d'affichage :	09/12/2025
Transmission en Préfecture :	09/12/2025

Le Maire,
Patrick DEVILLIERS

Le secrétaire de séance,
Mathieu FERRAND



Département de Haute-Marne (52)
Commune de RICHEBOURG
RÉALISATION DU ZONAGE
D'ASSAINISSEMENT ET PLUVIAL
PROJET DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT
Echelle : 1 / 12.500

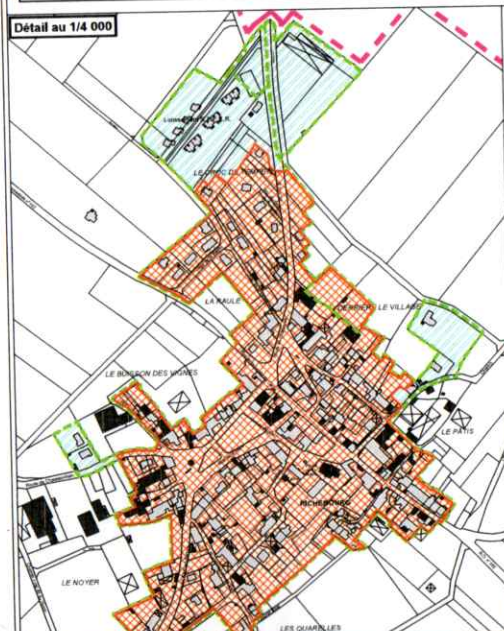
LEGENDE GENERALE

----- Limite communale
- - - - - Limites des zones urbanisables (PLUi en cours d'élaboration)

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Zone d'assainissement non collectif
Zone d'assainissement collectif

Avril 2025



Commune de COURL'ÉVÊQUE

Commune de BLESSONVILLE

Commune de SEMOUTIERS-MONTSAON

Commune de CHAUMONT

Commune de NEUVILLY-SUR-SUZE

Commune de FOULAIN

Commune de LEFFONDS

Commune de BUGNIÈRES

Commune d'ARC-EN-BARCIS

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 09/12/2025 à 08h58
Référence de l'AR : 052-215203019-20251202-2025033-DE
éché le 09/12/2025 ; Certifié exécutoire le 09/12/2025